

PROCÈS VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

Le 26 septembre 2024 à 18h00, le Conseil municipal de CAIX, légalement convoqué s'est réuni en salle de Conseil sous la présidence de M. Jean-Michel SAILLY, Maire.

Les membres présents en séance :

M. Jean-Michel SAILLY, M. Antoine BEAUVOIS, M. Frédéric POTEZ, M. Arthur PLANQUE, Mme Christine LECUL-LOISEL, Mme Florence GADIFFET, Mme Pascale VIGNON-ROYEZ, M. Olivier LUCAS, Mme Karine RUSCART, M. Fabien COLLIER, M. Jean-Claude SACLEUX.

Le ou les membre(s) absent(s) ayant donné pouvoir :

M. Aurélien ROMBY donne pouvoir à Mme Florence GADIFFET,
M. Nicolas MALYJUREK donne pouvoir à M. Fabien COLLIER
Mme Clémence ELOY donne pouvoir à Mme Pascale VIGNON-ROYEZ

Le ou les membres absent(s) :

Mme Justine MILLAU

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 27 juin 2024.
- Fonction publique: prise en compte des heures supplémentaires.
- Recensement de la population 2025 : Proposition à Mmes Barbara CAVEL et Sandrine MOLINIER d'être Agent recenseur.
- Validation du plan de financement de la 2ème tranche des travaux de restauration de l'Église.
- Validation des estimations valeurs des biens et mise en vente: logement, 10 rue du 4 Septembre et logement, 1 rue du VAL.
- Convention Terre de Picardie: Subvention du nettoyage du fossé.
- Vote du budget de Noël des enfants.
- Vote du budget des colis des aînés.
- Vote du budget des repas des aînés.
- Vote du budget commémoration du 11 novembre.
- Validation des travaux du City-Stade et de la Maladrerie avec 40% de Subventions accordées.
- Plantations d'arbres sur les parcelles communales ZM 01(0.3083) et ZL 63 (0. 6800) Louées par M. Jean-Baptiste SAILLY.
- Validation de la convention avec le PETR pour l'étude des friches.

M. Jean-Claude SACLEUX propose d'être secrétaire de séance.

le Conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition .

- **Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 27 juin 2024.**

Mme Pascale VIGNON-ROYEZ: Le Procès-Verbal définitif du 27 juin 2024 n'a toujours pas été adressé aux Conseillers.

M. Le Maire: Le Procès Verbal vous sera adressé prochainement.



Mme Pascale VIGNON-ROYEZ: Suite à mes diverses demandes à la mairie, je ne puis pas bien vouloir m'adresser l'ensemble des Procès-Verbaux signés par M. Le Maire et le(a) secrétaire de séance. aucun document a été communiqué à ce jour.

M. Le Maire: L'ensemble des Procès-Verbaux vous ont été adressés.

Mme Pascale VIGNON-ROYEZ: Cela n'a pas été fait et à nouveau je réitère ma demande.

M. Antoine BEAUVOIS: Les prochains Procès-Verbaux vous seront adressés dans les délais.

M. Le Maire: Demande au Conseil municipal de bien vouloir observer une minute de silence suite au décès de Mme Dominique LOUVET, épouse de M. Jean-Claude LOUVET, Maire de PROYART.

M. Le Maire: Propose d'annuler l'ordre du jour en raison du manque de devis pour l'installation de deux caméras supplémentaires pour la rue du Val et le stade municipal.

- **Fonction publique: prise en compte des heures supplémentaires.**

M. Le Maire: Certains agents municipaux souhaitent que les heures supplémentaires soient rémunérées, d'autres agents souhaitent la récupération en de jours de repos.

Mme Karine RUSCART: La mairie dispose t'elle du budget nécessaire pour permettre la rémunération des heures supplémentaires?

M. Jean Claude SACLEUX: Exprime le besoin à recevoir davantage de précisions de la part de la mairie avant de se prononcer sur ce point.

M. Antoine BEAUVOIS: Précise que l'ensemble des projets présentés au conseil sont soit déjà budgétés pour l'année 2024, soit intégrés au budget 2025. Il ajoute que la commune a la capacité financière de mener ces projets à bien.

L'Approbation du Conseil Municipal

POUR	ABSTENTION	CONTRE
4	4	6
M. Le Maire Christine LECUL-LOISEL Arthur PLANQUE Antoine BEAUVOIS	Florence GADIFFET Aurélien ROMBY Olivier LUCAS Jean-Claude SACLEUX	Karine RUSCART Pascale VIGNON-ROYEZ Clémence ELOY Nicolas MALYJUREK Frédéric POTEZ Fabien COLLIER

Le Conseil municipal rejette à la majorité cette délibération.

Arrivée de Mme Justine MILLAU à 18H28.

- **Recensement de la population 2025: Proposition à Mmes Barbara CAVEL et Sandrine MOLINIER d'être Agent recenseur.**

M. Le Maire: Propose Mme Sandrine MOLINIER au poste de coordinatrice première formation.

Mme Pascale VIGNON-ROYEZ: Informe que Mme Barbara CAVEL ne pourra pas être agent recenseur du fait de son emploi d'agent communal à temps partiel (voir fiche pratique, page 5)

M. le Maire: La commune sera remboursée de la totalité des heures supplémentaires effectuée par les agents recenseurs.

M. Jean-Claude SACLEUX: Es t'il possible aux habitants de Caix à venir en mairie pour le recensement?

Mme Pascale VIGNON-ROYEZ: Évoque la possibilité que la Mairie établisse un contrat aux habitants pouvant être en recherches d'emplois ou ayant déjà effectués des stages en mairie etc..

Mmes Karine RUSCART et Justine MILLAU: Proposent de rechercher deux personnes pour la fin novembre 2024.

M. le Maire: Donne son accord de principe.

L'Approbation du Conseil municipal

le vote est reporté au Prochain Conseil municipal.

- **Validation du plan de financement de la 2ème tranche des travaux de restauration de l'Église.**

M.le Maire: Suite à ma décision au Conseil municipal du 5 avril 2024 de reporter les travaux de l'Église pour l'année 2025, j'ai décidé de valider le plan de financement des travaux pour l'année 2025, car la commune a perçu la totalité des subventions de la première tranche des travaux.

M. Jean-Claude SACLEUX: Qui prendra en charge le suivi des travaux?

M. Antoine BEAUVOIS: Répond qu'il n'a jamais retiré le dossier à M.SACLEUX Lors des dernières élections et lors du vote des adjoints, M. BEAUVOIS a repris la gestion du patrimoine. Étant donné que M.SACLEUX avait travaillé sur ce dossier pendant le mandat précédent, il lui a proposé de continuer à collaborer sur le projet de restauration de l'église. Lors de la signature de réception du chantier de la première tranche, M.BEAUVOIS lui a même fait l'honneur de le laisser signer. Il précise que c'est seulement quelques mois plus tard que M.SACLEUX a exprimé le souhait de se retirer de l'ensemble des commissions et de ne plus gérer ce dossier. Justine MILLAU s'en souvient très bien.

M.Jean-Claude SACLEUX: Je conteste vigoureusement cette décision qui n'a aucun lien avec l'inauguration de l'église.

Pour mémoire, j'ai instruit et adressé l'ensemble des dossiers à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, au Département et à la Région.

Les divers devis, le plan de financement, etc..

D'autre part, de nombreux documents liés à la première tranche des travaux de l'église ont été détruits à la broyeuse de la mairie.

M. le Maire: Seuls les documents doubles ou en triples exemplaires ont été supprimés.

M.Jean-Claude SACLEUX: L'ensemble des documents officiels doivent être classés au local archives (garanties décennales)

L'Approbation du Conseil municipal

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

- **Validation des estimations valeurs des biens et mise en vente: logement, 10 rue du 4 Septembre, logement, 1 rue du VAL.**

M. Arthur PLANQUE: Présente les estimations des agences «Immo-Picardie et IAD»

- 10 rue du 4 Septembre: 32.000 €

- 10 rue du VAL: 55.000 €

Propose que ces bien soient vendus avec la possibilité aux administrés de visiter les maisons le 19 octobre 2024 de 14H00 à 16H00.

Mme Justine MILLAU: Je souhaite me positionner pour l'achat de la maison de la rue 4 Septembre car je paie mes taxes et impôts et mon mari n'est pas au Conseil.

M. Jean-Claude SACLEUX pour éviter tout malentendu, un(e) élu(e) ne peut être prioritaire pour l'achat d'un bien immobilier Communal.

L'Approbation du Conseil Municipal

10, rue du 4 Septembre.

POUR	ABSTENTION	CONTRE
13	1	1
M. le Maire Karine RUSCART Florence GADIFFET Christine LECUL- LOISEL Clémence ELOY Frédéric POTEZ Nicolas MALYJUREK Fabien COLLIER Antoine BEAUVOIS Arthur PLANQUE Aurélien ROMBY Olivier LUCAS Jean-Claude SACLEUX	Justine MILLAU	Pascale VIGNON-ROYEZ

Le Conseil municipal adopte à la majorité cette délibération.

L'Approbation du Conseil Municipal

10 rue du VAL.

POUR	ABSTENTION	CONTRE
14	0	1
M. le Maire Karine RUSCART Clémence ELOY Florence GADIFFET Justine MILLAU Christine LECUL- LOISEL Frédéric POTEZ Nicolas MALYJUREK Fabien COLLIER Antoine BEAUVOIS Arthur PLANQUE Aurélien ROMBY Olivier LUCAS Jean-Claude SACLEUX		Pascale VIGNON-ROYEZ

Le Conseil municipal adopte à la majorité cette délibération.

- **Convention Terre de Picardie: subvention du nettoyage du fossé.**

M. Le Maire: Informe que 367 mètres du fossé à été nettoyé et avoir reçu 25% des 3.305 € H.T de subvention de la Communauté des Communes de la Somme.

Une demande de solution est en cours afin de poursuivre le nettoyage auprès de l'Améva (Aménagement et valorisation du bassin de la Somme) et de Terre de Picardie.

L'Approbation du Conseil Municipal

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité la décision.

- **Vote du budget de Noël des enfants.**

M. Frédéric POTEZ: Propose l'attribution de 30 € par enfant de 0 à 14 ans.

Également un spectacle accompagné d'un goûter estimé à 1.300 €.

Budget total estimé: 5.000,00 €

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

- **Vote du budget des colis des aînés.**

M. Frédéric POTEZ: Propose le colis aux aînés dès 70 ans.

Budget année 2023: 34 € X 77 pour un total de 2.618,00 €.

Budget estimé année 2024: 35 € X 86 environ: 3.010,00 €. Budget global à 3.500,00

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

- **Vote du budget des repas des aînés.**

M. Frédéric POTEZ: Propose le menu à 60,00 € pour 60 aînés pour un total de 3600,00 €.

Ambiance musical, estimé: 600,00 €

Budget total estimé à 4.500,00 €.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette décision

• **Vote du budget commémoration du 11 novembre.**

- M. Le Maire: Envisage de rendre hommage à «Maurice SEIGNEURGENS»
- Avec une présentation des matériels militaires, avion, tente.. sur la Place du 8 Mai.
 - Une exposition de photos dans la salle des fêtes.
 - Un concours de dessins ainsi qu'une animation.

Pour permettre le bon déroulement de la commémoration, la rue Départementale située le long de la place du 8 Mai sera fermée à la circulation.

Il est proposé un budget de 2000,00 €.

Mme Pascale VIGNON-ROYEZ: suggère que l'exposition reste en place quelques jours.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

• **Validation des travaux du City-Stade et de la Maladrerie avec 40% de Subventions accordées.**

M. Arthur PLANQUE: Comme il avait été demandé en 2024, nous avons voté les trois travaux suivants:

Le City-Stade: Une subvention de 80% était attendue, hors il nous est alloué que 40%.
 En conséquence, une plus-value de 31.777 € en supplément de 49.188 € HT.

L'Approbation du Conseil Municipal

POUR	ABSTENTION	CONTRE
9	1	5
M. le Maire Florence GADIFFET Christine LECUL- LOISEL Frédéric POTEZ Antoine BEAUVOIS Arthur PLANQUE Aurélien ROMBY Olivier LUCAS Jean-Claude SACLEUX	Justine MILLAU	Pascale VIGNON-ROYEZ Clémence ELOY Karine RUSCART Nicolas MALYJUREK Fabien COLLIER

Le Conseil municipal adopte à la majorité cette délibération.

La Maladrerie: Suite à l'accord du Conseil Départemental d'octroyer une subvention de 40% au lieu des 80% espéré, la plus-value de 40% pour la commune s'élève donc à 29.952,00 € pour un budget total de 49.920,00 € HT.

L'Approbation du Conseil Municipal

POUR	ABSTENTION	CONTRE
------	------------	--------

5	5	
M. le Maire Florence GADIFFET Christine LECUL- LOISEL Antoine BEAUVOIS Aurélien ROMBY	Arthur PLANQUE Olivier LUCAS Frédéric POTEZ Karine RUSCART Jean-Claude SACLEUX	Pascale VIGNON-ROYEZ Clémence ELOY Karine RUSCART Nicolas MALYJUREK Fabien COLLIER

Le Conseil municipal adopte à la majorité cette délibération.

L'Aire de Jeux: 0% de subvention, la demande de subvention sera à nouveau adressée au Département pour permettre sa réalisation en 2025.

20H12: Départ de Mme Florence GADIFFET qui donne pouvoir à Mme Christine LECUL-LOISEL qui ne peut prendre également pouvoir de M. Aurélien ROMBY.

- **Plantations d'arbres sur les parcelles communales ZM 01(0.3083) et ZL 63 (0. 6800) Louées par M. Jean-Baptiste SAILLY.**

M. Le Maire: Propose que M. Jean-Baptiste SAILLY réalise sur les parcelles la plantation d'arbres et divers végétaux pour permettre l'entretien et la protection du captage d'eau et de l'environnement.

Une ruche sera installée à une date ultérieure.

M. le Maire: En raison de son lien de parenté, quitte la salle pour permettre le vote du Conseil.

POUR	ABSTENTION	CONTRE
13	0	0
Christine LECUL- LOISEL Florence GADIFFET Pascale VIGNON-ROYEZ Karine RUSCART Clémence ELOY Justine MILLAU Arthur PLANQUE Frédéric POTEZ Antoine BEAUVOIS Aurélien ROMBY Nicolas MALYJUREK Fabien COLLIER Jean-Claude SACLEUX		

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

- **Validation de la convention avec le PETR pour l'étude des friches.**

M. le Maire: Propose la validation pour accord de principe au Conseil.

Mme Pascale VIGNON-ROYEZ: Pour permettre la validation, je demande à recevoir le plan des AOP qui contient les friches avant de pouvoir s'engager.

De plus, il n'est pas possible de signer un contrat de mission de réhabilitation des friches avec le PETR avant de connaître les décisions du Conseil municipal, à savoir: quelles seront les friches retenues pour les AOP, ses orientations et sa programmation?

M.le Maire: Je ne comprend pas votre demande et j'insiste que l'on précédemment à la personne missionnée au projet d'étude.

L'Approbation du Conseil Municipal

POUR	ABSTENTION	CONTRE
5 M. le Maire Christine LECUL- LOISEL Florence GADIFFET Antoine BEAUVOIS Arthur PLANQUE	4 Justine MILLAU Olivier LUCAS Frédéric POTEZ Jean-Claude SACLEUX	5 Pascale VIGNON-ROYEZ Clémence ELOY Karine RUSCART Nicolas MALYJUREK Fabien COLLIER

Le Conseil municipal adopte à la majorité cette délibération.

Fin du Conseil à 20H50.

Le secrétaire de séance :
M. Jean-Claude SACLEUX

Le Maire
M. Jean-Michel SAILLY